

**Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 19 mars 2021 à distance**

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

---

**1. APPROBATION PV COLLÈGE 19 FÉVRIER 2021**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 19 février 2021.

**2. MP ACHAT 3 AMBULANCES – APPROBATION COMMANDE**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider l'achat de trois ambulances pour un montant de 580.440,63 € TVAC auprès de la société AUTOGRAPHE SA qui s'est vu attribuer le marché par le Collège de zone le 3 mars 2020 ; D'engager cette dépense au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/743-98.

**3. MP ACHAT AUTOPOMPE MULTIFONCTIONNELLE – APPROBATION COMMANDE**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande "Achat d'une auto-pompe multifonctionnelle" au soumissionnaire ayant obtenu ledit marché du SPF Intérieur, soit Etn. P. Vanassche & Cie NV/SA, Brugsesteenweg, 2 - 4 à 8531 HULSTE (Harelbeke), pour le montant d'offre contrôlé de € 331.219,35 hors TVA ou € 400.775,41, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/743-98.

**4. MP ACHAT 200 PAIRES DE GANTS FEU – APPROBATION COMMANDE**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider l'achat de 200 paires de gants de feu au soumissionnaire choisi dans le cadre du marché sur base du marché SPF II/MAT/A49-372-17-lot 2 avec option 1 soit DEVA BELGIUM SPRL, Mijttestraat, 28 à 9700 Oudenaarde, pour le montant d'offre contrôlé de € 14.596,00 hors TVA ou € 17.661,16, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/744-51.

**5. MP ACHAT ET PLACEMENT D'UNE POMPE CITERNE EAU DE PLUIE À YVOIR – APPROBATION COMMANDE**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande "Poste d'Yvoir placement d'une pompe pour l'utilisation de la citerne d'eau de pluie" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit VAN MARCKE NV, Overzet 14 à 9000 Gent, pour le montant d'offre contrôlé de € 526,85 hors TVA ou € 637,49, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 3513/723-60.

**6. MP ACHAT ÉCHAFAUDAGE – APPROBATION COMMANDE**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider l'acquisition d'un échafaudage au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit CEBELO SA, rue Saint-Jacques, 325 à 5500 Dinant, pour le montant d'offre contrôlé de € 2.422,02 hors TVA ou € 2.930,64, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/744-51.

**7. MP DIFFÉRENTS POSTES DE SECOURS - MISE EN CONFORMITÉ DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET AIR DES VÉHICULES – APPROBATION COMMANDE**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande du marché "Alimentation électrique et air pour véhicules dans les différents postes" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit IMM HM SA, Rue Tienne de l'Europe 9 à 5500 Dinant, pour le montant d'offre contrôlé et adapté de € 14.180,84 hors TVA ou € 17.158,82, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 3514/723-60.

**8. MP ACHAT MATÉRIEL DE DÉSINCARCÉRATION – APPROBATION COMMANDE**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande du marché "Achat de matériel de désincarcération" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit Etn. P. Vanassche & Cie NV/SA, Brugsesteenweg, 2 - 4 à 8531 HULSTE (Harelbeke), pour le montant d'offre contrôlé et corrigé de € 25.522,80 hors TVA ou € 30.882,59, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/744-51.

#### 9. POSTE DE ROCHEFORT – DEMANDE DE PASSAGE PAR UNE ASSOCIATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accorder l'autorisation de passage aux Compagnons de Rochefort, à condition que sa responsabilité ne soit pas engagée quant à l'usage que l'association en fait.

#### 10. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – PROFESSIONNALISATION DE SAPEURS – DÉSIGNATION JURY ET DATE DES ÉPREUVES

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de désigner comme suit les membres du jury : 2 officiers de la zone DINAPHI : le major Alain LALLEMAND et le capitaine Pascal BAIJOT ; 1 officier d'une autre zone : le major Pierre MINNAERT de la zone NAGE ; La Directrice administrative : Mme Sandrine DUMONT ; De fixer l'épreuve écrite le 19 avril 2021 dans la salle Cecoco du Centre culturel de Ciney, pour un montant de location de 370 €.

#### 11. PERSONNEL ADMINISTRATIF – RECRUTEMENT RESPONSABLE RH – VALIDATION CANDIDATURES

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de fixer comme suit la composition du jury pour le recrutement d'un responsable RH : le Commandant de zone, 2 conseillers zonaux, dont un membre du Collège de zone, un spécialiste en ressources humaines extérieur à la zone, la Directrice administrative ; De fixer comme suit les règles de cotation des candidats : épreuve écrite : 60%, épreuve orale : 40 % ; De fixer la date des épreuves comme suit : épreuve écrite, la 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> semaine d'avril ; épreuve orale, au plus tard le 14 mai 2021 ; De déclarer recevables 3 candidatures ; De déclarer irrecevables 5 candidatures suivantes.

#### 12. COLLABORATION HENALLUX – ACCUEIL DE STAGIAIRES INFIRMIERS – CONVENTION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accepter en stage 6 étudiants en Bachelier en soins infirmiers à la Haute Ecole HENALLUX, du 3 au 30 mai 2021, ainsi qu'une étudiante en 4<sup>e</sup> année SISU à la Haute Ecole HELHa, du 26 au 30 avril 2021 ; De marquer son accord sur les conventions de stage proposées par les écoles.

#### 13. PERSONNEL ZONAL – JOURNÉE ENTREPRISE OU TEAM BUILDING – PROPOSITION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de ne pas accepter la proposition du groupe Plopsa pour les raisons suivantes : pas de mise en concurrence d'autres organisations, difficile à organiser pour toute la zone, autres possibilités d'avoir un avantage (avec la carte d'identification) ; d'envisager ce type d'activité plus tard si du personnel a le temps de s'y consacrer.

#### 14. ASBL TRANSIT – DEMANDE DE COLLABORATION AVEC LE POSTE D'YVOIR

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de ne pas marquer son accord sur la convention entre l'asbl Transit de Dinant et la zone de secours DINAPHI, visant à encadrer une prestation éducative et d'intérêt général par un mineur d'âge au poste d'Yvoir.

#### 15. DOSSIERS POUR LE CONSEIL

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur la préparation par la Direction Logistique de 10 dossiers d'achat pour le Conseil de zone.

La Secrétaire de zone,  
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,  
Christophe BASTIN

